



**Conférence de presse de l'Alliance du dimanche
Berne, le 22 août 2025**

Pas touche au dimanche !

Vania Alleva, vice-présidente de l'USS, présidente d'Unia

La nouvelle étude du Centre interdisciplinaire de recherche sur le genre de l'Université de Berne révèle de manière impressionnante ce que les employé-e-s de la vente connaissent depuis longtemps : le travail dominical imposé est une charge – pour le corps, le psychisme et la vie sociale. Il nuit à la santé, diminue la satisfaction au travail et rend difficile la conciliation entre travail et vie privée, notamment pour les femmes, les migrant-e-s et les employé-e-s précaires.

Les effets d'une augmentation du travail dominical, notamment sur la santé des employé-e-s de la vente, de la logistique, du nettoyage et de la sécurité, sont extrêmement préoccupants pour nous les syndicats. Les femmes sont particulièrement touchées, car elles travaillent plus souvent que la moyenne dans des branches où le travail dominical est très répandu. Le nombre de personnes sans passeport suisse qui travaillent le dimanche augmente aussi en chiffres absolus. Cette évolution est alarmante. La protection de la santé est l'objectif suprême de la loi sur le travail et doit le rester. C'est pourquoi les réglementations en vigueur ne doivent pas être encore davantage assouplies. Il faut plus de protection, pas moins.

Le personnel de vente est à ses limites – et la pression continue d'augmenter

Les horaires de travail dans la vente sont d'ores et déjà largement déréglementés et pénibles. Les employeurs exigent un maximum de flexibilité des salarié-e-s : des plages de travail morcelées, le travail en soirée et des changements en dernière minute des plans de service font partie de leur quotidien au travail. Cela est encore renforcé par des plages horaires de plus en plus étendues : ouverture des magasins plus tôt et fermeture plus tard en semaine ainsi que travail du dimanche. Encore plus de travail dominical aggrave cette tendance et conduit à une nouvelle densification du travail. Car si le dimanche en tant que jour sans travail est supprimé, cela mettra en danger non seulement la conciliation entre travail et vie privée, mais aussi la santé.

Les vendeuses et les vendeurs souffrent souvent de problèmes physiques, notamment de douleurs musculaires et articulaires. Et il arrive fréquemment que des troubles psychiques apparaissent parce que le travail n'est pas valorisé. Les personnes qui travaillent de nombreuses années dans un emploi précaire risquent davantage de tomber malades, comme le montre la médecine du travail. La protection de la santé est au cœur de la loi sur le travail. Il s'agit non pas de la fragiliser encore davantage, mais de la renforcer.

Le travail du dimanche n'est pas un progrès, mais un recul

Une initiative déposée par le canton de Zurich demande qu'à l'avenir, douze ouvertures dominicales par an sans autorisation soient possibles. Donc trois fois plus qu'aujourd'hui.

C'est une attaque massive contre la protection de la santé. Le Parlement discute actuellement de ce projet, bien que le peuple ait clairement rejeté une nouvelle extension des horaires d'ouverture des commerces lors de plusieurs votations. À cela s'ajoute que les Zurichoises et Zurichoises disent eux-mêmes non à plus de travail du dimanche (sondage Sotomo pour le Tages-Anzeiger) : « Les magasins du centre-ville doivent-ils être autorisés à ouvrir le dimanche ? » 59% disent non ; 40% disent oui ou plutôt oui).¹

Le Parlement ne veut pas seulement imposer davantage de travail dominical au personnel de vente, mais aussi aux salarié-e-s qui travaillent parfois ou régulièrement en télétravail – donc en dehors de leur entreprise. En plus de journées de travail plus longues et de temps de repos réduits, le travail dominical pourra être effectué sans autorisation pendant 9 dimanches par an.

L'ignorance politique des besoins des employé-e-s n'est pas seulement décevante, elle est aussi dangereuse. Car le dimanche non travaillé n'est pas un privilège, mais un mécanisme de protection central pour la santé et la cohésion sociale.

Il est important de noter que les employé-e-s qui travaillent dans des métiers précaires du commerce de détail, souvent mal payés, ont affirmé à plusieurs reprises dans des sondages qu'ils ne souhaitaient pas travailler le dimanche. C'est ce que montrent plusieurs enquêtes d'Unia menées auprès du personnel de vente dans le commerce de détail et c'est ce qui ressort de ma propre expérience suite à des entretiens avec le personnel de vente.

Cependant, les votant-e-s se montrent aussi solidaires avec le personnel et ne voient pas le besoin de libéraliser davantage les horaires d'ouverture des commerces (durant la semaine, mais aussi le dimanche) : environ ¾ des votes dans les cantons et les communes étaient contre une libéralisation des horaires d'ouverture des commerces. C'est ce que montre une analyse des votes de ces dernières années.

Une large alliance dit : trop c'est trop !

L'USS et Unia se sont résolument engagés aux côtés de l'Alliance pour le dimanche en faveur du maintien du dimanche comme jour non travaillé. Et une pétition commune des syndicats Unia et Syna contre douze ouvertures dominicales sans autorisation a récemment recueilli des milliers de signatures en très peu de temps : c'est un signal fort. Les gens ne veulent pas d'horaires d'ouverture 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Ils veulent du respect, un travail sain et des conditions de travail correctes.

Demande au Parlement : assumer ses responsabilités – renforcer la protection

Les syndicats demandent au Parlement de prendre au sérieux les mises en garde de la communauté scientifique et de mettre fin à l'extension du travail du dimanche. La responsabilité leur incombe et les employé-e-s attendent du Parlement qu'il assume cette responsabilité. Les syndicats combattront avec détermination toute détérioration des dispositions protectrices.

¹ <https://www.tagesanzeiger.ch/sonntags-shoppen-zuercherinnen-und-zuercher-haben-keine-lust-425098939878> (seulement en allemand)